

COMITES

COMITE DIRECTEUR DES LABORATOIRES (LSC)

La recherche en laboratoire concerne directement sept Groupes ou Sections du CIRC (BMA, EGE, GCS, ICB, LSB, MMB et MPA). Le Comité directeur des laboratoires (LSC pour *Laboratory Steering Committee*) supervise les principales installations de laboratoire et conseille le Directeur afin qu'elles soient utilisées au mieux. Entre autres tâches importantes au cours de ce biennium, le LSC a participé au réaménagement

des espaces de laboratoire et au déménagement du Groupe Biomarqueurs (BMA) du 6^{ème} au 13^{ème} étage de la tour, ainsi qu'à l'acquisition de nouveaux équipements de laboratoire, notamment de quatre robots pour la manipulation des échantillons biologiques liquides, deux spectromètres de masse, un pyroséquenceur et un séquenceur nouvelle génération de taille moyenne. Un inventaire des besoins actuels pour la

maintenance des équipements et un plan de remplacement des anciens appareils ont été établis. Le LSC a aussi participé activement à la reclassification des postes de technicien de laboratoire, à la détermination des espaces nécessaires aux activités de laboratoire dans le « Nouveau Centre » et à l'organisation des séminaires de veille technologique sur les techniques de laboratoire.

COMITE DIRECTEUR DE LA BIOBANQUE (BSC)

Le Comité directeur de la Biobanque (BSC pour *Biobank Steering Committee*) apporte son appui aux activités de celle-ci. Il conseille le Directeur sur le développement stratégique de la Biobanque, tant en interne qu'avec les collaborateurs et les projets extérieurs, en particulier sur sa participation croissante au renforcement des biobanques dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

Suite à la création d'une politique d'accès aux échantillons de la Biobanque du CIRC (biennium 2012–2013), le BSC

a aidé la Biobanque à développer des procédures opérationnelles standardisées et des consignes de travail pour veiller à ce que le Centre reçoive et envoie les échantillons dans les meilleures conditions et dans le respect de réglementations internationales strictes.

Le BSC a également approuvé la proposition d'une révision du rapport « *Common Minimum Technical Standards and Protocols for Biological Resource Centres* » publié pour la

première fois en 2007. Cette révision a débuté en 2015.

Enfin, le BSC a participé aux discussions concernant les plans pour la Biobanque dans le nouveau bâtiment du CIRC, en fonction des besoins futurs. Il a également proposé l'élaboration de plans d'urgence pour faire face aux différents types d'événements susceptibles de menacer l'intégrité des collections actuelles d'échantillons biologiques.

COMITE DIRECTEUR DE BIOINFORMATIQUE (BISC)

Le biennium a été marqué par la création du nouveau Comité directeur de bioinformatique (BISC pour *Bioinformatics Steering Committee*), chargé de superviser les questions de bioinformatique appliquée aux projets du Centre et aux projets collaboratifs. Sous l'autorité de son président, le Dr James McKay (GCS), et du vice-président, le Dr Jiri Zavadil (MMB), le BISC est composé de 14 membres représentant tous les Groupes ayant

des besoins en bioinformatique. Il supervise deux groupes de travail. Le Groupe Bioinformatique, dirigé par le Dr Magali Olivier (MMB), est chargé de faciliter les interactions en matière de bioinformatique au sein du Centre et avec les partenaires extérieurs. A cette fin, il organise deux réunions par mois, auxquelles participent une trentaine de membres du CIRC et des équipes locales de bioinformatique. Avec le Groupe Education et formation (ETR),

il a également préparé des cours en bioinformatique pour le personnel du Centre. Le Groupe Informatique, dirigé par Christopher Jack (ITS), est responsable des technologies de l'information dans le cadre des activités scientifiques du CIRC. Il a ainsi supervisé deux importantes évolutions techniques en termes de calcul haute-performance, afin d'adapter l'environnement informatique à la demande actuelle du Centre.

COMITE D'ETHIQUE (IEC)

Le Comité d'éthique du CIRC (IEC pour *IARC Ethics Committee*) s'assure que les études conduites ou soutenues par le Centre respectent les normes éthiques internationales pour la recherche impliquant des êtres humains et que des mesures sont prises pour préserver les droits et le bien-être des participants. Son avis est complémentaire de l'approbation éthique au plan local/national. Le Comité est

constitué de 15 membres de différentes nationalités, possédant des expertises complémentaires en épidémiologie, en génétique, en oncologie, en droit et en bioéthique. Le Dr Jean-Pierre Boissel, président du Comité de 2010 à 2013, a terminé son mandat en 2014. Il a été remplacé par le Dr Béatrice Fervers, assistée du Dr Paolo Vineis en qualité de vice-président. Au cours du biennium 2014–2015 (jusqu'en septembre 2015),

IEC a examiné 74 nouveaux projets et 13 projets précédemment renvoyés pour une nouvelle soumission. Par ailleurs, il étudie régulièrement des points d'éthique particuliers de manière plus générale pour conseiller le CIRC, comme en témoigne, par exemple, le document de travail préparé en 2014, traitant des problèmes éthiques soulevés par les observations fortuites lors d'études génomiques.

COMITE DE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL (OHSC)

La mission du Comité de santé et sécurité au travail (OHSC pour *Occupational Health and Safety Committee*) consiste à assurer, en étroite collaboration avec le médecin du personnel et les services administratifs du CIRC, d'excellentes conditions de travail à tout le personnel du Centre. Dans le cadre du processus de conception du nouveau bâtiment du CIRC, OHSC a préparé, en 2014, un rapport présentant des recommandations concernant les espaces de bureau et

les conditions matérielles optimales de travail, notamment des espaces sociaux et de loisirs. Ce rapport a également pris en compte les attentes des employés du CIRC interrogés par le biais d'un questionnaire préparé par le Comité et l'Association du personnel. OHSC est également chargé de (i) réviser les procédures à suivre en cas d'accident avec des échantillons biologiques ou de malaise d'un collègue, (ii) d'assurer des formations régulières

ou spécifiques à la sécurité, et (iii) de mettre en œuvre les mesures et les contrôles permettant d'améliorer la sécurité dans les laboratoires. En collaboration avec le Groupe Service de laboratoire et Biobanque (LSB), OHSC a commencé à travailler sur la gestion de l'exposition aux risques chimiques et biologiques à l'intérieur du Centre. Il étudie actuellement les possibilités de développer une méthode d'évaluation du risque.